

porteront comme Amis, Alliez & Protecteurs, & non pas en ennemis declarez comme elles ont fait jusques à present : Qu'on restituera les papiers, meubles, marchandises & autres effets, qui ont été pilléz & enlevez contre la foi du Traité & le Droit des Gens, à ceux à qui ces choses ont appartenu. Que les prisons seront ouvertes à cette multitude de Peuple d'un & d'autre sexe, qu'on y détient injustement, & à qui vos Commissaires refusent même de faire instruire leurs procez pour être jugez. Qu'au moyen du contingent en hommes & en argent, que la Baviere a fourni & offre de fournir à l'Armée Imperiale, l'Electorat sera délivré des Contributions & autres exactions excessives & extraordinaires que demandent journellement les Commissaires de V. M. & les Officiers de ses Troupes : Qu'il sera défendu de faire dans nos Provinces aucunes levées de gens de guerre par force, mais seulement que les Etats de Baviere seront obligez d'entretenir complets le nombre d'hommes qu'ils doivent fournir, laissant néanmoins à la Noblesse & au peuple, la liberté de s'entôler si bon leur semble, dans les Regimens de V. M. Enfin qu'il sera permis à la Noblesse, aux Bourgeois & au Peuple d'un & d'autre sexe, que les duretez qu'on a exercées sur eux, ont contraint de s'absenter, de revenir dans leurs maisons pour y vivre en liberté & en bons Citoyens ; & qu'on leur restituera en entier & sans fraude, les biens qui sous prétexte d'absence, leur ont été pris ou confisquez

Ces effets que nous attendons de la bonté & de la justice de V. M. I. loin de préjudicier au bien de son service, donnera un nouvel éclat à sa gloire, lui attirera la veneration de toute
l'Eu-